

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Un an... \$ 3 00
Six mois... 2 00
Trois mois... 1 50
Quatre mois... 1 00

EDITION HEBDOMADAIRE
Un an, au comptant d'avance... \$ 1 0

ERNEST AUD,
L'ÉLECTEUR

QUEBEC, 7 NOVEMBRE 1895

Parlons scandales

Dans un temps où certaine presse tory ou bleu ne dédaigne pas d'afficher quel que chose de sa praderie au sujet de scandales politiques, dans un temps où l'on a commencé à vanter la sagesse de l'administration fédérale, en vue des élections prochaines, on ne pourra nous refuser de rappeler ce que nous avons appris de certain scandale fédéral. Nous serons certainement et succinct au possible.

Vous comprenez que lorsqu'il s'agit de parler des scandales de l'administration fédérale, ce qui peut nous embarrasser, c'est le choix. Aussi, pour cette fois, nous allons prendre l'un des premiers venus, sur le dessus du panier. Et comme le ministre des chemins de fer est un monsieur qui s'avance au premier plan, ces jours-ci, nous allons parler de ce qui a fleuri sous l'administration spéciale dont il est chargé. Sans contredire les orateurs de l'opposition qui vantent ses merveilleuses aptitudes et sa vigilance, nous allons faire voir comment le régime si véreux que nous subissons peut mettre en défaut et tromper cette merveilleuse habileté et cette vigilance.

Pas de discussion ; un récit seulement ; des dates et des renseignements.

Le 8 mars.—Le Star de Montréal attire l'attention du public et du gouvernement sur un scandale d'argent du peuple et a pillé dans l'entreprise du pont Curran. De là, en effet, par le ministère des chemins de fer, subterfuges de la part de ceux qui sont à la tête de l'entreprise, enquête par l'un des ingénieurs du département, un ordre de la part de M. Schreiber de congédier 400 travailleurs, et en dépit de cet ordre continuation de la surcharge des rôles de paie et du gaspillage du matériel.

13 mars.—M. St. Louis, qui avait la direction de l'ouvrage, accompagné de M. Emard, se rend à Ottawa pour obtenir la permission d'engager des ouvriers novices aussi bien que des ouvriers entendus. M. Haggart accorde cette permission au cousin de M. Onimet, appuyé par l'associé légal de M. Onimet.

Le 24 avril.—Un chèque de \$74,777 est octroyé à M. St. Louis avec l'approbation de M. Haggart, qui savait qu'un officier de son département était allé faire une enquête sur ce que l'on disait être des scandales.

25 avril.—Le rapport de l'enquête est remis à M. Haggart par M. Schreiber, lui laissant voir que le coût des ponts serait de \$282,000 ou \$172,000 de plus qu'ils ne devaient coûter d'après les estimations. M. Schreiber fait part à M. Haggart de ses soupçons qu'il y ait là de graves irrégularités.

28 avril.—Le chèque de \$74,777 est payé par le département.

8 mai.—Un chèque de \$8,393 est accordé à M. St. Louis de par l'autorité de M. Haggart.

10 mai.—M. Schreiber suggère de faire faire une enquête par une commission, sur qu'il était convaincu que des fraudes avaient été commises.

11 mai.—Le chèque de \$8,393 est payé par le département.

27 mai.—Un chèque de \$7,000 est accordé à M. St. Louis de par l'autorité de M. Haggart.

M. Haggart, on le sait, se défend d'avoir aucune responsabilité dans cette histoire. Ce sont les subalternes qui ont tout fait. Mais vous qui payez des taxes, vous qui fournissez cet argent, croyez-vous que cette administration-là sauve-garde bien vos intérêts ?

Quel est donc ce rouage là, dans lequel le clef ne voit qu'on, on s'engouffrent les deniers que vous avez si péniblement gagnés et qu'on vous arrache ? Une autre question. Il doit y avoir là quelques coupables, s'il y a scandales. Sont-ils punis ? Et pourquoi ne sont-ils pas punis ? Vous le dirait-on ?

Et si on ne vous le dit pas, si l'on vous en donne pas une raison plausible, êtes-vous, prêts, électeurs du pays, à voter confiance en cette administration ? Et vous, fauteurs de scandales, Ames farouches, déconforteurs de scandales quand il y a de vos intérêts de partisans, vous, de la presse à bons principes, ne demanderez-vous pas lumière et justice ? Le peuple attend.

In forma pauperis

Il s'est passé, autre jour, à la chambre un incident que nous croyons devoir relever. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs est fermé à la circulation. M. L. Mieux, député de Bonaventure, demande au gouvernement ce qu'il se propose de faire. Il demanda aux ministres s'ils entendaient s'appuyer de ce chemin.

M. M. Nantel s'empressa de répondre qu'il allait immédiatement prendre l'action nécessaire. Quelle action, lui demanda M. L. Mieux ? Et sur son refus de répondre, répliqua M. Nantel de sa grosse voix de basse taille et avec un rire à lui tout seul. V. H. comment un Premier-ministre fette inutile à sa population.

En forma pauperis ! On va vous traiter en québécois, leur dit M. Taillon. De quel droit tient-il un langage aussi inconvenant à l'adresse d'une population respectable ? Est-ce depuis qu'il frôle les banquiers qui l'ont si ridiculement roulé ? Est-ce parce que cette population se compose de cultivateurs ? Est-ce parce qu'ils lui ont infligé une défaite humiliante ? Mais, mon Dieu, les marchands de Montréal tiennent bien d'écraser son candidat M. McDonald, et il leur en garde si peu rancune qu'il vient d'abolir les taxes commerciales.

N'avez point de crainte qu'il en fasse autant pour les habitants. Il n'a pas d'égard pour les banquiers qu'il gorge, qu'il enrichit aux dépens des cultivateurs, ces québécois dont il se moque lorsqu'il est loin d'eux. Prenez cela en note, MM. les cultivateurs.

Ces bons apôtres

Vous avez vu dans une citation que nous faisons lundi, que a Minerve accuse M. Laurier de poser à l'aveugle, d'avoir commis la sottise impardonnable de lancer ses foudres d'opposition contre un journal qui ne dépendait pas de lui, qui n'a jamais songé à être son organe.

Or, savez-vous que le contraire du Courrier du Canada répond, lui, à notre article de lundi ? Avec une petite polissonnerie à la clé, il nous dit que M. Laurier a été trop long temps silencieux ! Et ces gens là ne veulent pas qu'on les accuse d'être de mauvaise foi. Mais entendez-vous donc au moins. Si cela vous choque de vous y être fait prendre, ne trépignez pas comme cela devant tant de gens qui vous observent, qui n'approuvent pas d'ja votre dernière sortie et un faux desquels vous seriez si mal à l'aise de perdre complètement vos marques. Tout doux, les bons apôtres !

Un témoignage opportun

Nous soumettons aux profondes méditations de nos confrères de la Minerve, du Courrier, etc., etc., les lignes suivantes qui nous ont été communiquées par un journal qui ne dépendait pas de lui, qui n'a jamais songé à être son organe.

Elles trouvent aujourd'hui une application que l'on saura faire, sans aucun doute, à la Minerve et au Courrier. « Nous croyons injuste, disait cet abbé montréalais, d'attribuer au parti libéral, à ses chefs et à la grande majorité de ses membres des doctrines et des tendances qu'ils n'expriment nulle part, en aucune circonstance. »

« Nous croyons que la persistance à tenir ce parti en suspicion d'illégalité et hors de portée de la bienveillance du clergé, est une maladresse et une imprudence ; c'est le provoquer à refuser à l'Eglise, lorsqu'elle en a besoin, un concours qu'elle est en droit d'attendre de tous ses enfants et qu'il est de l'intérêt même de tous ses pères de lui prêter, dans un pays profondément catholique. »

« L'épiscopat et le clergé canadien ne semblent même, aujourd'hui, au moins en grande partie, incliner sensiblement vers cette politique consistant de neutraliser vis-à-vis des deux partis en regard. »

« Nous ne saurions incommettre le sage oubli de l'opportunité de cette attitude. Vous croyez que l'autorité et le prestige du clergé en seront accrues, et que son intervention n'en sera que plus efficace, lorsqu'elle se ralençera par le peu ou l'absence d'intérêt religieux ou social. »

« On verra, dans cette intervention, l'accomplissement d'un grand devoir et un noble l'expression d'une hostilité ou d'un favoritisme systématique. »

« A l'heure actuelle, le grand danger est au dehors ; dans les préjugés et l'hostilité d'une partie de nos concitoyens protestants. »

« Elle (la Minerve) proclamait récemment, par les organes de ses éditeurs, son dévouement à la cause nationale. Qu'elle n'oublie pas que cette cause n'est jamais plus sûrement desservie que par des appels au fanatisme, quel qu'il soit. »

« Elle reproche souvent à ses adversaires, libéraux ou indépendants, d'exercer l'hostilité des protestants contre nous. Qu'elle se garde donc d'être elle-même provoquée contre notre clergé, chez ses concitoyens et ses compatriotes, des sentiments de défiance, de mécontentement et d'aversion dont l'effet serait beaucoup plus funeste à la cause nationale. »

Le régime personnel et tyrannique que nous avons à subir le mépris de tous les honnêtes gens.

M. Lemieux a ensuite demandé que les documents au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs soient mis devant la Chambre sous le plus court délai, étant donné tous les intérêts qu'il y avait en jeu.

Pressé ainsi par M. Lemieux, l'hon. M. Nantel a admis que cette affaire avait une grande importance et qu'il verrait à la faire mettre immédiatement à la disposition de la Chambre. Puis, il ajouta que déjà des procédures judiciaires étaient adoptées et qu'il verrait à ce qu'aucun délai ne soit accordé avant de mettre à exécution la loi de 1893.

Les bills privés

M. Stephens propose une résolution à l'effet qu'aucun avocat qui est l'associé d'un député, ne puisse agir comme agent pour un bill devant le comité des bills privés. C'est une loi, dit-il, de voir certains avocats se faire payer ainsi des sommes très élevées parce qu'ils disposent d'une influence devant la Chambre ; c'est un moyen détourné d'attenter à l'indépendance de la Législature. A quoi sert, ajoute-t-il, de tant parler de réprimer la corruption si nous ne donnons pas l'exemple. Parifions d'abord la Chambre. MM. Taillon, Deschamps et Duplessis combattent cette résolution qui est finalement rejetée.

L'ÉLECTEUR JOURNAL DU SOIR

BUREAUX : 90-92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

Le Sirop de Bland
Le Sirop de Bland
Le Sirop de Bland
Dépôt général
PHARMACIE LARUE
Coin des rues Saint Joseph et de l'Eglise
Téléphone 2181

Si vous toussiez
PRENEZ LE SIROP DU DR HILL
Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons
AGENT GENERAL
J. EMILE ROY
PHARMACIEN
81-83-85 rue St-Jean, Québec
Téléphone 624

On est prié de se rappeler que LUNDI commencera une grande vente à réduction chez
ROBITAILLE, FRERE & CIE
Toutes sortes de marchandises d'automne et d'hiver y seront offertes et nous conseillons fortement aux Dames et Messieurs d'aller y faire leurs achats, car c'est là l'un des plus beaux assortiments de marchandises nouvelles que l'on ait à Québec.

Donnons-nous tous rendez vous à ce magasin populaire
207 Rue St-Joseph, St-Roch

A la Chambre
Destituions
M. Lemieux a demandé la raison de la destitution de MM. Clapperton et Gilker, du comté de Bonaventure. Cette demande a provoqué un petit débat qui n'a pas été à l'honneur des ministres. M. Lemieux, qui prend un vif intérêt à tout ce qui concerne le comté de Bonaventure, a dénoncé avec vigueur la conduite injuste des ministres. Nous publions ailleurs nos diatribes.

Il a été chaleureusement secondé par M. Déchêne, qui s'est chargé de répondre à M. Flynn. Ce dernier a voulu donner, pour expliquer cette criante injustice, l'opportune raison d'économie. Le député de l'Islet a bien vite fait justice de cette ridicule prétention.

Le gouvernement, a dit M. Déchêne, a destitué MM. Clapperton et Gilker uniquement parce qu'ils étaient des libéraux, car il n'y avait aucune plainte quelconque contre ces deux employés. On les a mis à la porte sans enquête, simplement pour se venger de la défaite que les ministres venaient de subir.

Comment ? poursuit M. Déchêne, M. Flynn prétend que c'était pour diminuer le nombre des agents ? Comment se fait-il alors, qu'il en a doublé le nombre à Rimouski, en nommant MM. Asselin et Michaud pour remplacer un seul agent, M. Drapaud ? Comment explique-t-il qu'au Lac St-Jean, il a nommé quatre agents là où il n'y en avait qu'un seul auparavant ? Et M. Flynn ne s'est pas contenté de doubler le nombre des agents, il a aussi doublé celui des inspecteurs de ces mêmes agences.

Il est étonnant, dit encore M. Déchêne, comme les élections passées ou futures font varier la politique des ministres. Après Bonaventure, ils ont destitué nos amis sous prétexte de réforme et d'économie. Avant celle de Montréal, ils ont promis l'abolition des taxes commerciales pour capter les votes.

M. Flynn a parlé de la lettre que M. Clapperton lui a adressée : est-il trop naïf pour ne pas y avoir vu une anglante ironie ? Il n'aurait pas besoin d'ajouter que la démission de M. Clapperton ne constituait pas une flétrissure. S'il y a flétrissure, c'est de la part des ministres qui ont commis une pareille injustice, pas autrement.

Le régime personnel et tyrannique que nous avons à subir le mépris de tous les honnêtes gens.

M. Lemieux a ensuite demandé que les documents au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs soient mis devant la Chambre sous le plus court délai, étant donné tous les intérêts qu'il y avait en jeu.

Pressé ainsi par M. Lemieux, l'hon. M. Nantel a admis que cette affaire avait une grande importance et qu'il verrait à la faire mettre immédiatement à la disposition de la Chambre. Puis, il ajouta que déjà des procédures judiciaires étaient adoptées et qu'il verrait à ce qu'aucun délai ne soit accordé avant de mettre à exécution la loi de 1893.

Les bills privés
M. Stephens propose une résolution à l'effet qu'aucun avocat qui est l'associé d'un député, ne puisse agir comme agent pour un bill devant le comité des bills privés. C'est une loi, dit-il, de voir certains avocats se faire payer ainsi des sommes très élevées parce qu'ils disposent d'une influence devant la Chambre ; c'est un moyen détourné d'attenter à l'indépendance de la Législature. A quoi sert, ajoute-t-il, de tant parler de réprimer la corruption si nous ne donnons pas l'exemple. Parifions d'abord la Chambre. MM. Taillon, Deschamps et Duplessis combattent cette résolution qui est finalement rejetée.

Le Sirop de Bland
Le Sirop de Bland
Le Sirop de Bland
Dépôt général
PHARMACIE LARUE
Coin des rues Saint Joseph et de l'Eglise
Téléphone 2181

Si vous toussiez
PRENEZ LE SIROP DU DR HILL
Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons
AGENT GENERAL
J. EMILE ROY
PHARMACIEN
81-83-85 rue St-Jean, Québec
Téléphone 624

On est prié de se rappeler que LUNDI commencera une grande vente à réduction chez
ROBITAILLE, FRERE & CIE
Toutes sortes de marchandises d'automne et d'hiver y seront offertes et nous conseillons fortement aux Dames et Messieurs d'aller y faire leurs achats, car c'est là l'un des plus beaux assortiments de marchandises nouvelles que l'on ait à Québec.

Donnons-nous tous rendez vous à ce magasin populaire
207 Rue St-Joseph, St-Roch

A la Chambre
Destituions
M. Lemieux a demandé la raison de la destitution de MM. Clapperton et Gilker, du comté de Bonaventure. Cette demande a provoqué un petit débat qui n'a pas été à l'honneur des ministres. M. Lemieux, qui prend un vif intérêt à tout ce qui concerne le comté de Bonaventure, a dénoncé avec vigueur la conduite injuste des ministres. Nous publions ailleurs nos diatribes.

Il a été chaleureusement secondé par M. Déchêne, qui s'est chargé de répondre à M. Flynn. Ce dernier a voulu donner, pour expliquer cette criante injustice, l'opportune raison d'économie. Le député de l'Islet a bien vite fait justice de cette ridicule prétention.

Le gouvernement, a dit M. Déchêne, a destitué MM. Clapperton et Gilker uniquement parce qu'ils étaient des libéraux, car il n'y avait aucune plainte quelconque contre ces deux employés. On les a mis à la porte sans enquête, simplement pour se venger de la défaite que les ministres venaient de subir.

Comment ? poursuit M. Déchêne, M. Flynn prétend que c'était pour diminuer le nombre des agents ? Comment se fait-il alors, qu'il en a doublé le nombre à Rimouski, en nommant MM. Asselin et Michaud pour remplacer un seul agent, M. Drapaud ? Comment explique-t-il qu'au Lac St-Jean, il a nommé quatre agents là où il n'y en avait qu'un seul auparavant ? Et M. Flynn ne s'est pas contenté de doubler le nombre des agents, il a aussi doublé celui des inspecteurs de ces mêmes agences.

Il est étonnant, dit encore M. Déchêne, comme les élections passées ou futures font varier la politique des ministres. Après Bonaventure, ils ont destitué nos amis sous prétexte de réforme et d'économie. Avant celle de Montréal, ils ont promis l'abolition des taxes commerciales pour capter les votes.

M. Flynn a parlé de la lettre que M. Clapperton lui a adressée : est-il trop naïf pour ne pas y avoir vu une anglante ironie ? Il n'aurait pas besoin d'ajouter que la démission de M. Clapperton ne constituait pas une flétrissure. S'il y a flétrissure, c'est de la part des ministres qui ont commis une pareille injustice, pas autrement.

Le régime personnel et tyrannique que nous avons à subir le mépris de tous les honnêtes gens.

M. Lemieux a ensuite demandé que les documents au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs soient mis devant la Chambre sous le plus court délai, étant donné tous les intérêts qu'il y avait en jeu.

Pressé ainsi par M. Lemieux, l'hon. M. Nantel a admis que cette affaire avait une grande importance et qu'il verrait à la faire mettre immédiatement à la disposition de la Chambre. Puis, il ajouta que déjà des procédures judiciaires étaient adoptées et qu'il verrait à ce qu'aucun délai ne soit accordé avant de mettre à exécution la loi de 1893.

Les bills privés
M. Stephens propose une résolution à l'effet qu'aucun avocat qui est l'associé d'un député, ne puisse agir comme agent pour un bill devant le comité des bills privés. C'est une loi, dit-il, de voir certains avocats se faire payer ainsi des sommes très élevées parce qu'ils disposent d'une influence devant la Chambre ; c'est un moyen détourné d'attenter à l'indépendance de la Législature. A quoi sert, ajoute-t-il, de tant parler de réprimer la corruption si nous ne donnons pas l'exemple. Parifions d'abord la Chambre. MM. Taillon, Deschamps et Duplessis combattent cette résolution qui est finalement rejetée.

Guérit les mauvais rhumes
Fait disparaître la toux rebelle.
Chasse une bronchite chronique
C'est l'élément de la grippe
et des affections pulmonaires
Une panacée contre les affections
bactériennes des organes
respiratoires

PHARMACIE LARUE
Coin des rues Saint Joseph et de l'Eglise
Téléphone 2181

Si vous toussiez
PRENEZ LE SIROP DU DR HILL
Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons
AGENT GENERAL
J. EMILE ROY
PHARMACIEN
81-83-85 rue St-Jean, Québec
Téléphone 624

On est prié de se rappeler que LUNDI commencera une grande vente à réduction chez
ROBITAILLE, FRERE & CIE
Toutes sortes de marchandises d'automne et d'hiver y seront offertes et nous conseillons fortement aux Dames et Messieurs d'aller y faire leurs achats, car c'est là l'un des plus beaux assortiments de marchandises nouvelles que l'on ait à Québec.

Donnons-nous tous rendez vous à ce magasin populaire
207 Rue St-Joseph, St-Roch

A la Chambre
Destituions
M. Lemieux a demandé la raison de la destitution de MM. Clapperton et Gilker, du comté de Bonaventure. Cette demande a provoqué un petit débat qui n'a pas été à l'honneur des ministres. M. Lemieux, qui prend un vif intérêt à tout ce qui concerne le comté de Bonaventure, a dénoncé avec vigueur la conduite injuste des ministres. Nous publions ailleurs nos diatribes.

Il a été chaleureusement secondé par M. Déchêne, qui s'est chargé de répondre à M. Flynn. Ce dernier a voulu donner, pour expliquer cette criante injustice, l'opportune raison d'économie. Le député de l'Islet a bien vite fait justice de cette ridicule prétention.

Le gouvernement, a dit M. Déchêne, a destitué MM. Clapperton et Gilker uniquement parce qu'ils étaient des libéraux, car il n'y avait aucune plainte quelconque contre ces deux employés. On les a mis à la porte sans enquête, simplement pour se venger de la défaite que les ministres venaient de subir.

Comment ? poursuit M. Déchêne, M. Flynn prétend que c'était pour diminuer le nombre des agents ? Comment se fait-il alors, qu'il en a doublé le nombre à Rimouski, en nommant MM. Asselin et Michaud pour remplacer un seul agent, M. Drapaud ? Comment explique-t-il qu'au Lac St-Jean, il a nommé quatre agents là où il n'y en avait qu'un seul auparavant ? Et M. Flynn ne s'est pas contenté de doubler le nombre des agents, il a aussi doublé celui des inspecteurs de ces mêmes agences.

Il est étonnant, dit encore M. Déchêne, comme les élections passées ou futures font varier la politique des ministres. Après Bonaventure, ils ont destitué nos amis sous prétexte de réforme et d'économie. Avant celle de Montréal, ils ont promis l'abolition des taxes commerciales pour capter les votes.

M. Flynn a parlé de la lettre que M. Clapperton lui a adressée : est-il trop naïf pour ne pas y avoir vu une anglante ironie ? Il n'aurait pas besoin d'ajouter que la démission de M. Clapperton ne constituait pas une flétrissure. S'il y a flétrissure, c'est de la part des ministres qui ont commis une pareille injustice, pas autrement.

Le régime personnel et tyrannique que nous avons à subir le mépris de tous les honnêtes gens.

M. Lemieux a ensuite demandé que les documents au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs soient mis devant la Chambre sous le plus court délai, étant donné tous les intérêts qu'il y avait en jeu.

Pressé ainsi par M. Lemieux, l'hon. M. Nantel a admis que cette affaire avait une grande importance et qu'il verrait à la faire mettre immédiatement à la disposition de la Chambre. Puis, il ajouta que déjà des procédures judiciaires étaient adoptées et qu'il verrait à ce qu'aucun délai ne soit accordé avant de mettre à exécution la loi de 1893.

Les bills privés
M. Stephens propose une résolution à l'effet qu'aucun avocat qui est l'associé d'un député, ne puisse agir comme agent pour un bill devant le comité des bills privés. C'est une loi, dit-il, de voir certains avocats se faire payer ainsi des sommes très élevées parce qu'ils disposent d'une influence devant la Chambre ; c'est un moyen détourné d'attenter à l'indépendance de la Législature. A quoi sert, ajoute-t-il, de tant parler de réprimer la corruption si nous ne donnons pas l'exemple. Parifions d'abord la Chambre. MM. Taillon, Deschamps et Duplessis combattent cette résolution qui est finalement rejetée.

PEAUX DE CHAMOIS

Nous avons reçu notre consignment d'automne, et les prix marqués sont très bas. Nous avons un grand choix dans les prix suivants : 5 cts, 6 cts, 10 cts, 15 cts, 19 cts, 23 cts, 27 cts, 38 cts, 46 cts, et 57 cts. 10% de remise est alloué à Messieurs les Tailleurs. Escompte libéral au Commerce.

J. E. LIVERNOIS MISERABLES !!

Les personnes faibles et sans santé sont misérables. Il n'y a pas de bonheur sans la santé. Les personnes qui souffrent de la faiblesse ou d'un manque de santé. Elles devraient prendre du fameux Elixir Bœuf, Fer et Vin de London

A vendre chez W. BRUNET & CIE
139 et 141 rue Saint-Joseph
ST-ROCH, QUEBEC



Chaussures

Hâtez-vous de voir bénéficier des avantages extraordinaires que nous offrons dans les chaussures d'automne. Nous offrons aussi une réduction de 25% sur tout notre stock d'été. Assortiment considérable dans les chaussures en feutre. Venez nous voir avant l'expiration de votre provision de chaussures et vous trouverez ce que vous avez besoin.

CHEZ J. H. BEGIN RUE ST-JOSEPH
Le Fonds de Banqueroute du SOLEIL
S'ECOLE RAPIDEMENT

Que tout chacun se hâte de profiter de nos bons marchés sans précédent. Les DRAPS de toutes sortes, les COUVERTURES, les CORPS et CALEÇONS, les COTONNADES et enfin tous les marchandises se vendent à peu près la moitié du prix. Une visite vous convaincra.

A l'ancien poste du 'Soleil' 205 rue St-Joseph
N'oubliez pas que la grande vente à réduction que nous avons commencée depuis quelque temps se continue toujours à notre magasin. Une quantité de Jobs de toutes sortes y sont offerts à une réduction considérable. Rendez-vous en foule chez

MYRAND & POULIOT

215 & 219 rue Saint-Joseph, Saint-Roch
Tous les jours la demande augmente
POUR LA CIGARETTE SULTANA
A 5c le PAQUET

Supérieure à aucune autre cigarette à 10c, pour son arôme et la finesse de son goût exquis. En vente chez tous les détaillants.

En gros par A. B. DUPUIS
Biscuits, Confiseries, Chocolats, Cigares, Etc.
190 RUE SAINT-PAUL
24 avril—

LISEZ LISEZ

Lisez attentivement les offres suivantes. Jamais une liste de prix plus avantageuse vous a été présentée. C'est le temps d'acheter des marchandises nouvelles à moins de 50c dans la plupart. Nous vendrons lundi, le 4 novembre les articles suivants :

A LA QUEBECOISE, 155 rue St-Joseph, St-Roch
N.B.—Un seul prix marqué en chiffre.
C. E. TASCHEREAU NOTAIRE
F. A. MERCIER NOTAIRE
46—rue Dalhousie—46
Bâtisse de la Cie du Richelieu
Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne
Le liniment Minard guérit la diphtérie.

composé de dix-sept bons conservateurs. Que dois-je faire, leur demanda-t-il ?

Possé au pied du mur, M. Taillon — c'est lui qui l'a déclaré — profita du banquet donné à l'hon. M. Costigan pour boucher les trous de son cabinet.

Voilà comment le cabinet Taillon a été raccommode au moins pour une saison.

L'hon. M. Marchand

Le chef de l'opposition a fait une vigoureuse riposte à M. Taillon.

Il aurait bien mieux valu, dit-il, que M. le premier ministre eût choisi une autre occasion pour donner ses explications.

Il espère que M. le Premier se fera un devoir de nous fournir l'occasion, dès demain de discuter la situation qu'il semble vouloir créer, s'il ne nous la fournit point.

Notes personnelles

Nous ne sommes pas ici pour apprendre que M. Taillon est le plus grand à se trouver un ministre : nous le savions.

Les libéraux s'organisent à la Nouvelle-Ecosse

Une dépêche de Halifax, datée du 6 novembre, annonce que le comité exécutif de l'association libérale des provinces maritimes se met ardemment à la besogne.

Discours de M. Lemieux

Monsieur l'Orateur,

Le sujet sur lequel j'ai l'honneur d'attirer votre attention, n'est pas d'un intérêt général, mais comme les destinations d'emplois publics sont on ne peut plus importantes, il est de votre devoir de vous en occuper.

Employés du Pacifique Canadien

Convaincus de conspiration

Nouvelles maritimes

ENCORE UN NAUFRAGE

STEAMER A LA COTE

Les passagers sains et saufs

Nouvelles maritimes

ENCORE UN NAUFRAGE

STEAMER A LA COTE

Les passagers sains et saufs

Nouvelles maritimes

ENCORE UN NAUFRAGE

STEAMER A LA COTE

Les passagers sains et saufs

Nouvelles maritimes

ENCORE UN NAUFRAGE

de MM. Clapperton et Giltner ont été faites pour créer un emploi et une situation au candidat défait du gouvernement, ceci est de nature à enlever aux électeurs la confiance qu'ils devraient avoir en ceux qui briguent leurs suffrages, et à leurs faire croire que les candidats sollicitent leurs votes, non pas dans l'intérêt des contribuables mais dans leur propre avantage personnel.

Le résultat a été, premièrement, une injustice, et deuxièmement la désolation et la gêne dans les familles, car deux de ces malheureux employés sont sur le bord public et leurs propriétés sont maintenant amoncelées au volant par le shérif.

L'ancienne administration a été beaucoup plus bienveillante et tolérante envers les employés publics, dont la plupart étaient nos adversaires. Ils n'ont pas été troublés dans leurs offices, bien qu'un grand nombre d'entre eux fussent pas plus que de servir les intérêts des ennemis du gouvernement Mercier.

J'ai été témoin de la pression que certains citoyens bien pensant du parti libéral ont exercée sur M. Mercier, pour obtenir la démission de ces employés conservateurs.

Maintenant les choses se passent au remment.

Mais nous avons une consolation, c'est que la vengeance est une mauvaise conseillère et que la persécution des adversaires, qu'ils soient grands ou humbles, n'a jamais conduit un gouvernement et ne lui a jamais valu que la confiance et les sympathies des citoyens du pays qu'il gouverne.

Notes personnelles

Nous sommes heureux d'apprendre que M. le Dr Rinfret est à peu près complètement guéri de l'attaque de paralysie dont il souffrait depuis quelques jours.

Les dames religieuses : Mère Marie du Sacré-Coeur, Mère Ste-Joséphine, accompagnées des sœurs Murphy, Verner et Bégin, parties de Québec le 14 septembre, sont arrivées heureusement à Natal, Afrique Méridionale. Elles ont été trente-quatre jours sur l'océan dans leur voyage de Londres à Natal.

Les libéraux s'organisent à la Nouvelle-Ecosse

Une dépêche de Halifax, datée du 6 novembre, annonce que le comité exécutif de l'association libérale des provinces maritimes se met ardemment à la besogne.

Discours de M. Lemieux

Monsieur l'Orateur,

Le sujet sur lequel j'ai l'honneur d'attirer votre attention, n'est pas d'un intérêt général, mais comme les destinations d'emplois publics sont on ne peut plus importantes, il est de votre devoir de vous en occuper.

Employés du Pacifique Canadien

Convaincus de conspiration

Nouvelles maritimes

ENCORE UN NAUFRAGE

STEAMER A LA COTE

Les passagers sains et saufs

Nouvelles maritimes

ENCORE UN NAUFRAGE

STEAMER A LA COTE

Les passagers sains et saufs

Nouvelles maritimes

ENCORE UN NAUFRAGE

STEAMER A LA COTE

Les passagers sains et saufs

Nouvelles maritimes

ENCORE UN NAUFRAGE

Pour trouver le temps
requis pour nettoyer votre maison avec la Pearline, prenez le temps que vous avez mis la dernière fois à la nettoyer avec du savon, et divisez par deux. Employez la Pearline et sauvez la moitié de votre temps et la moitié de votre travail.

DES MILLIONS emploient maintenant LA PEARLINE

De toutes les eaux de tables les plus délicieuses sont embotellées aux sources

RADNOR, dans les Laurentides, Canada

RADNOR

Eaux de tables naturelles

EN VENTE CHEZ AUGER & FILS

119 Rue Saint-Pierre, Québec

Le Lord Stanley et la G. T. D. vont partir avec une escouade d'hommes, plongeurs et pompes, pour se porter au secours du steamer naufragé.

Un voyage de longue durée

Une barque de la Nouvelle-Ecosse vient d'arriver à New-York après une traversée de 209 jours. Elle a été continuellement assaillie par des tempêtes.

Vaisseau à la dérive

La golette River Dale, de Gaspé, est passée à la dérive hier après-midi au large de la pointe Sud-Ouest de l'île Anticosti, désemparée et remplie d'eau.

Crahié-Elbe

On entretient des craintes sérieuses sur la barque C. T. P., capitaine Johns, partie de Sunderland pour Québec le 28 août dernier.

La maladie m'a empêché d'accuser réception de votre fleur de Vieux Cognac, que je connaissais déjà et dont je vous remercie.

Je vous remercie de vos travaux et efforts pour procurer à nos malades ou à ceux qui ne veulent pas le devenir, un bon vin de qualité, je crois que vous avez réussi et que de plus vous réussirez à faire progresser l'industrie de la fabrication des vins canadiens que vous avez commencée.

Shortis devant la mort

SON ATTITUDE SES ADIEUX

D'après une dépêche de Bauharnois Shortis songe à la mort bien que ses avocats n'aient pas encore perdu l'espoir de le sauver.

Il s'est résigné à accepter sans murmure les quartiers d'arrêt auxquels on l'a condamné. Il passera le peu de temps qui lui reste à vivre, à moins que le ministre de la justice n'intervienne en sa faveur, ce qui ne paraît pas probable.

1190 Complets pour hommes et jeunes gens

550 Complets pour hommes et jeunes gens, forme jaquette droite.

1000 Pantalons pour hommes et jeunes gens.

1200 Costumes pour gargonnettes

400 Costumes marins pour gargonnettes et enfants.

1850 Usters et pardessus, droits ou croisés, pour tous les âges

300 Pea-jackets.

Une pension pour les gourmets

Z. PAQUET

Ne vous est-il jamais arrivé de remarquer qu'un spécialiste fait son ouvrage mieux qu'un homme de tout métier ? ALFRED ROBITAILLE NE FAIT QUE DU VINAIGRE

Automne 1895

PELLETERIE PELLETERIE

SYNDICAT DE QUEBEC

Cinquante années d'expérience

Le poêle de cuisine à bois "Model"

THE McCLARY MFG. CO.

IL FAUT VENDRE L'ARGENT EST RARE

ED. BELANGER

L. B. GERVAIS & CIE

CARRIOLES SLEICHS

LATIMER & LEGARE

William Mann

Boulangier et Confiseur

204 Rue Saint-Jean

Assortiment complet de petits pains chauds, gâteaux, candies, etc., frais tous les jours.

Chemises, Collets et Poignets

Nettoyer, Teindre et Presser

Attention immédiate à toutes commandes

A. S. PFEIFFER & CO

146 rue St-Jean, Québec

Classo du jour et du soir

Quebec Business College

146 rue St-Jean, Québec

CHARBON

DE FORCE, AMERICAIN

Banque Union du Canada

Dividende No 58

CARRIOLES SLEICHS

LATIMER & LEGARE

William Mann
Boulangier et Confiseur
204 Rue Saint-Jean
76 1/2 Rue St-Joseph, St-Roch

Assortiment complet de petits pains chauds, gâteaux, candies, etc., frais tous les jours.

Chemises, Collets et Poignets

Nettoyer, Teindre et Presser

Attention immédiate à toutes commandes

A. S. PFEIFFER & CO

146 rue St-Jean, Québec

CHARBON

DE FORCE, AMERICAIN

Banque Union du Canada

Dividende No 58

CARRIOLES SLEICHS

LATIMER & LEGARE

William Mann

Boulangier et Confiseur

204 Rue Saint-Jean

Assortiment complet de petits pains chauds, gâteaux, candies, etc., frais tous les jours.

Chemises, Collets et Poignets

Nettoyer, Teindre et Presser

Attention immédiate à toutes commandes

A. S. PFEIFFER & CO

146 rue St-Jean, Québec

CHARBON

DE FORCE, AMERICAIN

Banque Union du Canada

Dividende No 58

CARRIOLES SLEICHS

LATIMER & LEGARE

William Mann

Boulangier et Confiseur

PACIFIQUE CANADIEN 2 TRAINS SOLIDES 2 LAISSÉ QUÉBEC 1.10 P.M., 10.30 P.M. 8 P.M., 6.30 A.M.

LE "MONTMAGNY" A parti de lundi, le 4 novembre, le temps et les circonstances le permettant...

Ligne de Québec, Sillery et Saint-Romuald LE VAPEUR "LEVIS" Capt. Desrochers

CHEMIN DE FER Québec, Montmorency & Charlevoix

VENTE CONSIDÉRABLE 150 doz. Chapeaux de feutre pour Dames, va-15 cts lant depuis 50c à \$1.50 chaque, pour \$15 seulement

Wm. MICHAUD Vis-a-vis l'Eglise St-Roch

Feuilleton de L'ÉLECTEUR 52 AVENTURES EXTRAORDINAIRES

PACIFIQUE CANADIEN 2 TRAINS SOLIDES 2 LAISSÉ QUÉBEC 1.10 P.M., 10.30 P.M. 8 P.M., 6.30 A.M.

LIGNE ALLAN VAPEURS DE LA MALLE ROYALE 1895— Arrangements d'été —1895

Service de Glasgow, Québec et Montréal

Service de Londres, Québec et Montréal

OCTAVE VEZINA & Cie Importateurs de sucres et bonbons

736 Rue St-Valier SAINT-SAUVEUR

DEMANDE On demande un servante dans une famille. Pas d'enfants.

CHEMIN DE FER GRAND TRONC Service des trains pour novembre

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAKE ST-JEAN

Service de Québec, Montréal et Saguenay

Service de Québec, Montréal et Saguenay

Service de Québec, Montréal et Saguenay

Service de Québec, Montréal et Saguenay

Alors s'avancé un tsigane, âgé de quinze ans au plus. Il tenait à la main une doulaine, dont il faisait vibrer les deux cordes par un simple glissement de ses ongles. Il chanta.

CHEMIN DE FER Québec-Central

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAKE ST-JEAN

Service de Québec, Montréal et Saguenay

Service de Québec, Montréal et Saguenay

Service de Québec, Montréal et Saguenay

Service de Québec, Montréal et Saguenay

Alors s'avancé un tsigane, âgé de quinze ans au plus. Il tenait à la main une doulaine, dont il faisait vibrer les deux cordes par un simple glissement de ses ongles. Il chanta.

Bureau du Trésorier de la Cité

CITÉ DE QUÉBEC Hôtel-de-Ville

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

MODES Nous avons importé les plus hautes nouveautés dans ce département

F. SIMARD 137 RUE SAINT-JOSEPH FLANELLES! FLANELLES! FLANELLES!

GLOVER, FRY & CIE

Wm. Savard IMPORTEUR ET Vendeur D'HUITRES

PAS DE DESAPPOINTEMENT

AVIS

Société des Arts DU CANADA 1666, Rue Notre-Dame

LE BAZAR

EDITION DU SOIR

MERCREDI 6 NOVEMBRE

Nouvelles de Montréal

L'ELECTION DE JACQUES-CARTIER

CHOIX DES CANDIDATS

Les libéraux choisissent à l'unanimité M. Napoléon Charbonneau, avocat pour leur candidat.

Pas d'adversaire encore à l'hon. M. McShane dans Montréal Centre.

NOUVELLES DIVERSES

(Dépêche spéciale à l'Électeur)

Montréal, 6 nov.

Il fait un temps d'été ici. Nos hôtels sont bondés comme en juin ou juillet.

Les libéraux et les conservateurs ont tenu chacun une convention hier en rapport avec l'élection de Jacques-Cartier. Les libéraux ont choisi, à l'unanimité, comme leur candidat, M. Napoléon Charbonneau, avocat. Les conservateurs étaient réunis pour faire retirer l'un de leurs deux candidats. Après plusieurs heures d'efforts ils n'ont pu réussir. Sir Adolphe était présent, mais pas M. Oumet bien qu'il fut en ville.

M. et Mme Chapeau sont au Windsor. Le premier a fini d'envoyer sa carte ce matin et le sénateur Guévremont. M. Chapeau est tout à fait rétabli de son récent accident de voiture.

M. et Mme Shortis sont arrivés de Beauharnois hier soir. Ils rapportent que leur fils est parfaitement rétabli de mourir.

Le banquet à sir William Hingston hier soir a été une fête de médecins. Il y avait 127 convives et presque tous appartenant à la profession.

On parle beaucoup ici aujourd'hui d'un incendie de trois millions de dollars à New York hier; de la victoire des démocrates à New-York et de leur défaite au dehors; du procès Hyams commencé hier à Toronto pour le meurtre du jeune Wells le 16 janvier 193.

Les prisonniers étaient courtois ici lors de leur arrestation.

On ne connaît pas encore d'adversaire à l'honorable James McShane à Montréal Centre.

Tribune libre

M. l'Éditeur de l'Électeur,

Je viens vous demander la faveur d'un petit espace dans votre journal, pour me permettre de remplir un devoir de reconnaissance envers tous ceux qui, de diverses manières, ont contribué à l'immense succès de la cérémonie de la Basilique, dimanche dernier.

J'ai déjà eu occasion de remercier, par écrit et de vive voix, au nom de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, et des Révérends Seigneurs Franciscains, les nombreux parrains et marraines qui, de tous les rangs de la société, ont si chaleureusement répondu à mon appel en faveur d'une œuvre dont l'attrait ne peut être qu'irrésistible pour toute âme pieuse et chrétienne.

C'est mon devoir d'exprimer ces remerciements à une foule d'autres amis de la cause de l'Adoration Perpétuelle. Pour les raisons les plus légitimes, un bon nombre d'entre eux n'ont pu accepter mon invitation; mais ils se sont fait remplacer par de libérales offrandes, accompagnées des paroles les plus gracieuses et les plus encourageantes. Je les remercie de tout cœur.

Je remercie également les membres du clergé, les artistes, le public en général, d'avoir, par leur concours empressé, contribué à faire la plus magnifique démonstration eucharistique dont Québec ait encore été témoin. Le caractère véritable de cette démonstration était évidemment dans l'esprit et dans le cœur de tout le monde. Le Très Révérend Père Allard, dans son admirable sermon, n'a eu qu'à se faire l'écho des vives et des sentiments de la foule à la fois recueillie et enthousiaste qui entourait les nefs de la Basilique et qui était suspendue à ses lèvres éloquentes.

Il est clair, après la manifestation dont nous avons été témoin, que l'œuvre de l'Adoration Perpétuelle, mise devant les yeux de toute la ville d'une manière si frappante, est une œuvre populaire et sympathique.

Les bases véritables de la chapelle du Très Saint Sacrement ont été posées dimanche dernier dans la Basilique de Québec. — La piété, la charité et la piété des âmes saines ont bien mérité de la cause d'une entreprise qui répond à un sentiment aussi général, à un désir si noble et si louable.

Agitez, monsieur l'Éditeur, l'hommage de mes remerciements et de mes sentiments distingués.

LOUIS H. PAQUET, Ptre., Chapelain des Seigneurs Franciscains.

Le gouverneur général lord Aberdeen a accepté d'être le patron du carnaval de cet hiver.

La garde d'honneur qui escortait l'hon. M. Laurier à Woodstock se composait de 250 étudiants.

Décidément, les jeunes sont favorables à M. Laurier.

Da Week, le Toronto, une publication indépendante rédigée par un comité de littérateurs les plus éminents du pays; M. Laurier a raison de croire qu'il commande le respect de tout le Dominion et l'entier dévouement d'une partie considérable de la population.

Le Tonka est absolument différent de tout autre tabac coupé à fumer. C'est un mélange de quatre des meilleures qualités de tabac. Essayez un paquet de 10 c.

Echos du Parlement

Le rapport financier du surintendant de l'Instruction Publique a été soumis à la Chambre. Il démontre que la dépense totale a été de \$403,192.63, dont \$187,885 pour le personnel, \$195,170 pour l'éducation supérieure, \$43,000 pour les écoles Normales, \$42,000 pour l'inspection des écoles, \$46,000 pour pensions, \$12,073 aux écoles des municipalités pauvres.

A propos d'hygiène

La fièvre typhoïde

MOYENS D'EN PREVENIR LA CONTAGION

Nous sommes à la saison où la fièvre typhoïde se propage généralement avec le plus de facilité. Heureusement, nous n'en avons actuellement qu'une dizaine de cas à Québec, mais c'est une raison de plus pour redoubler de vigilance afin de ne pas élever notre ville en aussi bonne condition d'hygiène.

Au Bureau d'hygiène, on nous donne à ce sujet les renseignements suivants: Les personnes atteintes de cette fièvre doivent être isolées et soignées avec le plus grand soin.

La fièvre typhoïde est une maladie contagieuse, dont le germe, ou contagion, quoiqu'on ne l'ait pas encore retrouvée dans plusieurs échantillons, tels que la rate, le foie, le poulmon, l'intestin, ne se dégage pendant la vie qu'à la surface de ce dernier et est évacuée avec les selles. La possibilité de désinfecter les selles au moment de leur évacuation et de détruire par conséquent les germes au moment même où ils viennent en contact avec l'air de la chambre font que la présence d'un typhoïdite expose moins à la contagion que celle d'un typhoïdisme. Le fait de se laver les mains, par exemple, de la gorge (d'où émanent principalement les germes) se trouve en contact constant avec l'air extérieur. Malheureusement, cette désinfection des selles n'est pas toujours effectuée. Les selles de fièvre typhoïde, ou du moins n'est pas d'une manière scrupuleuse et efficace, et c'est ainsi que la fièvre typhoïde va se propageant directement ou indirectement par des selles non désinfectées.

Comment le poison ou germe s'introduit dans l'économie

C'est généralement par l'eau que le germe s'introduit dans l'économie, et pour quelques hygiénistes ce serait le seul mode de transmission. La contamination de l'eau a lieu lorsque les selles, ou tout autre liquide contenant les germes, comme par exemple les eaux qui ont servi au lavage du linge, ou des vêtements, sont jetées dans un cours d'eau, dans un puits, dans un cours d'eau, dans une fosse d'aisances trop rapprochée d'un puits, dans une rivière, soit qu'elles y soient jetées directement, ou déversées par les égouts. L'eau peut encore être contaminée par le ramassage d'un cimetière trop rapproché d'un puits ou d'un cours d'eau.

Le lait peut servir de véhicule au germe de la typhoïde et on explique sa contamination par le contact avec de l'eau contaminée, par le lavage des bidons, etc., avec cette même eau, par la position de l'étable, ou de la mangeoire, dans une maison voisine ou même éloignée d'un puits, sans désinfecter les selles d'un typhoïdite avant de les jeter dans les water-closets.

La transmission par l'intermédiaire de l'air, quoique peu rare, est admise. Elle a lieu dans les cas où les malades, et les selles, ou les linges souillés, ou des déchets, mettent les germes en liberté. Ces germes se répandent alors dans l'air, peuvent être inhalés, et une fois introduits dans la bouche sont avalés et arrivent à l'intestin qui est leur champ d'action. Ils peuvent encore se déposer sur les aliments ou dans les liquides, eau, air, laissés dans la chambre du malade.

Le manque de propreté et de désinfection chez le garde malade est encore un moyen de contagion. Le garde malade peut s'infecter lui-même en portant à sa bouche ses mains souillées, ou en se touchant avec ses doigts, ou en touchant ses aliments qui lui ont été dérivés.

De ce qui précède, on doit conclure qu'une désinfection scrupuleuse des matières fécales passées par le typhoïdite et de tout ce qui a pu en être souillé (linge de corps et de lit, linge de toilette, etc.) au moment même de la déjection, est essentielle pour prévenir la propagation de la maladie; et qu'en conséquence, il suffit d'une seule négligence ou d'un retard dans cette désinfection pour causer l'infection d'un milieu où se trouve le malade. Il faut donc porter la plus grande attention à ce qui se passe dans l'appartement, et danger possible d'infection de l'atmosphère, c'est-à-dire d'isoler le malade dans une chambre séparée.

Comment agir en présence d'un cas de fièvre typhoïde

Déclaration immédiate de la maladie aux autorités municipales et sanitaires.

Ne pas transporter le malade en dehors de la municipalité sans que les autorités municipales du point de départ et de l'arrivée soient prévenues.

Isoler le malade et le garde-malade dans une chambre séparée, choisie de préférence à l'étage supérieur de la maison et d'où on a préalablement enlevé les tapis, les rideaux et les meubles inutiles. Une fois le malade installé, aucun objet ou effet n'est sorti de cette chambre sans avoir été préalablement désinfecté.

Le garde-malade se revêt d'habits qui pourront être facilement désinfectés et ne sort jamais de la chambre portant les dits habits. Les enfants résidant dans cette maison ne doivent pas fréquenter les écoles.

La déclaration de la maladie, la désinfection des selles, l'interdiction de l'école, la désinfection du malade après guérison ou du cadavre après la mort, l'immersion dans les 24 heures, sont rendus obligatoires sans peine d'amende par le règlement du Conseil d'hygiène de la province.

Aucun d'eux n'est à Paris de la fièvre typhoïde, mais elle est plus fréquente entre 15 et 25 ans. Chez les cas types la moyenne de la mortalité est de 20 morts sur 100 atteints. Une première attaque ne confère pas toujours l'immunité.

AU PALAIS

Les cours Supérieure et de Circuit continueront à séder, mais nous ne connaissons aucune cause de quelque importance à signaler.

Des jugements seront rendus en cour Supérieure vendredi.

Tribunaux correctionnels

En cour de recorder un vieux vagabond a été envoyé en prison pour quinze jours.

Un mécontent, ivre et voulant battre son frère, deux mois de prison.

Un jeune homme, qui comparait régulièrement tous les quinze jours pour la même offense, \$5 ou 15 jours.

Des jeunes sont favorables à M. Laurier.

Les grandes fêtes de cet hiver

REUNION DE L'EXÉCUTIF

CE QUE L'ON SE PROPOSE DE FAIRE

LES SOUSCRIPTIONS

Il y a eu hier soir réunion générale de l'Exécutif du carnaval à l'Hotel de Ville. On remarque parmi les personnes présentes, MM. G. M. Fairchild, G. Holt, E. C. Fry, H. Badger, L. C. Marcoux, A. E. Vallerand, M. Roy, capit. Dunn, A. Lavigne, Geo. Van Rossum, M. Berthelot, A. Laurie, L. Z. Jucosa, Raymond, F. McNaughton, Frank Carrel et autres.

Il a été décidé de faire des arrangements avec les propriétaires du Patinoir pour mettre cette ébauche à la disposition du comité pour la semaine du Carnaval.

Le secrétaire est autorisé à écrire à Son Excellence le gouverneur-général lui demandant que le manège militaire soit mis à la disposition du comité du Carnaval.

La commission des trains sauvages (toboggan) fait rapport de l'élection de ses officiers. M. Martin Foley en est le président et M. J. Stafford, secrétaire. Ces messieurs auront aussi qu'ils endosseront le projet de construire une glissoire sur la promenade Duterin. Référé à la commission de construction.

M. Berlinguet, architecte, président de cette section, propose un plan pour l'érection de l'édifice qu'il a été décidé de construire à grand nombre de chefs d'œuvre destinés à attirer dans nos vieux murs un légion de touristes bien cotés. Entre autres attractions, il y aura une tour en hauteur mesurant au-dessus de 100 pieds de hauteur; aussi, un jeu simulé du futur monument Champlain. Enfin, le carnaval fournira une grande série d'amusements accessibles au public.

M. Van Felson déclare que la commission des clubs de raquettes devra avoir environ \$3,000 à sa disposition, afin de surpasser encore ce qu'elle a fait lors du dernier carnaval à Québec. Sur ce, le secrétaire général du carnaval dit que jusqu'à présent, \$5,000 sont au fonds de souscriptions.

M. Eugene Clinic, président de cette commission, est fort d'abandonner le poste d'honneur pour cause de santé; il est remplacé par M. A. E. Vallerand.

Les citoyens du Palais qui s'intéressent au succès du prochain carnaval à Québec, sont priés de se réunir chez M. Jos. Côté, 355 rue St Paul, mercredi soir à 8 heures, pour affaires importantes.

Le duel à Montréal

La correspondance suivante a été adressée à un journal de Montréal: Montréal, 4 nov. 1905.

"Je viens aujourd'hui signaler la conduite de certains journalistes, à l'occasion du sommet de la montagne pour une affaire de rime et s'y battent en duel comme le font ni plus ni moins les députés français. Hier matin, faisant comme à l'habitude la promenade matinale que réclame ma convalescence, mon attention fut éveillée par le bruit de voix qui semblait provenir d'un bosquet voisin; m'étant approché, voici ce que je vis, ou se serait cru à la représentation d'un mélodrame. Trois hommes très bien mis étaient en train d'installer un quatuor dans une voiture et, s'il faut en juger par ses plaintes, il devait être assez gravement blessé. Croyant à un accident, je m'approchai de l'un des trois hommes et lui demandai poliment comment son ami s'était blessé. "Cela ne vous regarde pas," fut la réponse.

J'allais répliquer, lorsqu'un jeune homme bien à la chevelure bouclée, à la moustache et en cravate, qui n'avait pas remarqué tout d'abord et qui était occupé, aidé d'un sixième personnage, à panser une blessure à son bras gauche, me cria: "Si vous ne fêchez pas le camp, vous allez avoir affaire à Bibi." Au pied de ce dernier groupe gisait une paire de sabres. De compris, quoique la chose me parût étrange, dans un accès de face d'un duel, et devant l'attitude provocatrice de ce jeune coq, je m'éloignai aussitôt, à la recherche d'un gardien que je ne trouvais pas, naturellement.

Comme c'est la deuxième fois depuis deux mois que j'assiste à semblable scène et que j'ai vu recommencer, dans un jeune homme au bras blessé, un des adversaires de la première fois, je me réjouis, quoiqu'à regret, à signaler la chose, afin de mettre fin à ces combats ridicules."

L'Angleterre et le Venezuela

Paris, 5 nov.

Le Figaro dit à propos du différend entre l'Angleterre et le Venezuela: Le dessein de ce pays est de proposer au Venezuela, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, un arbitrage. Croyant à un accord, nous ne pouvons que louer l'attitude de la présence simultanée de ces escadres anglaise et américaine dans les eaux vénézuéliennes. La prudence exige qu'elles ne restent pas trop longtemps en présence, car la vieille haine des Américains contre les anciens titulaires de leur pays se réveille d'une manière inquiétante.

Visite à l'Ecole des Arts

L'hon. L. P. Pelletier, accompagné des directeurs de l'Ecole des Arts et Métiers de Québec, visitera ce soir, à 7 h. 30, les classes de dessin industriel de cette importante institution.

Nos distingués visiteurs pourront juger par eux-mêmes des services immenses qu'une pareille école peut rendre à nos classes ouvrières.

Arrivés au "Clarendon"

Les honorables Jno. Mcintosh, Sherbrooke; F. Hackett, Stanstead; MM. T. Gosselin, St. Alexandre; H. Caron, St. Léon; Jno. H. Scott, Jno. Trotter, Alf. Burr, E. J. Koss, Frank Ripert, Alex. Leslie, P. J. Tompson, A. J. Roy, Montréal; R. C. Windeyer, A. D. Anderson, Toronto; D. S. McCarty, Métairie; H. W. McIntyre, Campbellton; F. Giroux, Maria; Mme A. J. Smith, Mlle J. Smith, New-York; W. J. Johnston, S. J. Johnston, Theford Mines; A. F. Savaris, M. P. Watkinson; Dr. W. Gagnon, Ste. Adèle; Gus. Verreault, St. Joseph; Thos. Ennis, Grande Rivière, Gaspé; A. Gagnon, Arthabaska; O. Murphy, Ste. Catharine.

Hier nous avons eu des visiteurs de toutes les parties de la ville, des connaissances nous disent que jamais ils n'ont vu une aussi jolie exposition. Qu'auraient-ils donc dit s'ils étaient venus le soir lorsque la lumière électrique illuminera ce petit palais.

Procurez-vous des formules et devinez la quantité de bœufs dans la vitrine. Par quelques coups de crayon vous pouvez gagner \$10 et 3 douzaines de bière. Venez voir nos vitrines.

L. A. BERGEBON & CIE, 101 rue St. Joseph, 6 nov.—jno

Encaen considérable aux salles Lamière

MM. Lamière, Galt et Cie feront un encaen considérable de tout le mobilier d'office résigné privé jeudi, le 7 nov., aux salles Lamière, consistant en un magnifique piano droit (cottage), presque neuf, ayant coûté \$475, instrument d'office, table de salon de 6 pièces en rognon et peulche avec frange, ayant coûté \$125, canapé, table à diner, buffet, armoire, deux grands tapis de Bruxelles, vaisselle, couellerie, verrerie, set de chambre en frêne, lit double en fer, matelas, sommiers, oreillers, une magnifique fournaise Gurnay avec bouche à air chaud, neuve et ayant coûté \$45, un poêle à bois et un petit poêle à deux poils, ensemble de cuisine, un petit carrosse pour enfants et une quantité d'autres effets.

Tout sera vendu sans réserve et visible mercredi, 6 novembre, jusqu'à 10 h. p. m. Nous appelons tout spécialement l'attention des amateurs sur le piano qui est un instrument supérieur.

Vente à 2 heures p.m. LEMIEUX, GALT & CIE, Encaenteurs.

Fumez le Morning Dew, 10 cts le paquet.

56

Eboulement

Un hangar appartenant à MM. Carrier, LAMIE & CIE, à Lévis, a été sérieusement endommagé par l'écroulement d'un morceau de la falaise ne pesant pas moins de trois tonnes.

Un jeune homme, qui passait à ce moment, s'est échappé belle.

Au théâtre Jacques Cartier

Mlle Duvernoy, chanteuse légère, qui figure au programme tenant l'affiche de la salle Jacques Cartier, cette semaine, fait fureur. Ses chansons sont de bon goût et bien dites. Allons l'applaudir.

Une vieille affaire

Un individu, qui ne jouit pas d'une réputation bien enviable, a été arrêté ce matin sous l'accusation d'avoir, il y a près d'un an, mis en circulation un faux billet de \$4. Procès plus tard.

Confirmation

Sa Grandeur Mgr Bégin a administré le sacrement de confirmation hier, à un certain nombre de garçons et filles à Saint Joseph de Lévis.

Noyade

Un jeune homme de 24 ans, René de Repentigny, s'est noyé samedi à Ste Anne de Bellevue. Il chassait en chaloupe avec deux camarades lorsque l'embarcation chavira. Le défunct a tenté de gagner le rivage à la nage, mais n'a pu réussir. Ses compagnons ont été sauvés.

De par la ville

Nos rues sont transformées en véritable cloaque, rue St Paul surtout le passant se fait littéralement couvrir de boue par les voitures. Ces jours-là, les cochers devraient avoir plus de pitié des piétons et mixer un peu l'allure de leur équipage.

Accident

Une jeune femme demeurant rue Bagot, St-Sauveur, est tombée dans la cave de sa maison, par la trappe qui avait été laissée ouverte par imprudence. Ses blessures ne sont pas graves.

Avis

Demain, jeudi, le 7 du courant, sera offert en vente chez M. Théophile Béland, 172 rue St Jean, un grand lot (job) de gravures, cartes et bric-à-brac de fantaisie, noix et de couleurs, valant jusqu'à 40c la verge pour 4c.

P. S.—La vente commencera à 9 h. a.m. précises. THÉOPHILE BÉLAND, 172, rue St Jean.

Offre à l'échante

Ceux qui devaient combier il y a de nombreuses années notre vitrine, nous leur offrons \$10 et 3 doz. de bière; le second plus \$10, 3 doz. de bière, et le 3e, 1 doz. de bière. Procurez-vous nos formules.

L. N. BERGEBON & CIE, 101 rue St. Joseph, 6 nov j no

Disparu

Un vieillard du nom de Lavardière, long-temps employé dans la construction de chemins de fer, est disparu depuis quinze jours. La dernière fois qu'il a été vu il était sur la rue St Joseph, St Roch, au magasin du sous-sol.

A. A. DÉCHÈRE

Si quelqu'un pouvait donner quelques renseignements à sa famille, à St Ambroise, il obligerait infiniment.

J'ai reçu votre bouteille de Fleur de Vieux Cognac qui m'a été remise par M. J. Lebel. Je l'ai trouvé digne de recommandation dont il a été le objet. C'est une eau de vie vineuse qui devrait remplacer les alcools provenant d'autres sources en tant que pour le corps médical pour ses capacités techniques et son intégrité absolue.

Les consommateurs de l'excellent brandy JOCKEY CLUB V. S. O. P. le trouveront dans toutes les bonnes maisons de vins et d'opieries. 1236 la bouteille.

Vente en gros à Québec chez Théophile Ledroit, Nazaire Turotte & Co, Langlois de Paradi, Whitehead & Turner, Narcisse Rioux, J. B. Lottelier, Leclerc & Lottelier, etc., etc. 1 tout-à-l'ait.

Baume Rhumal

Seul le Baume Rhumal guérit les cas de rhume, toux, grippe ou bronchite, que d'autres remèdes ne font que soulager. Ôtez le rhume. En gros chez MM. W. Brunet & Co.

Fumez le Morning Dew, 10 cts le paquet.

J'ai été guéri d'un goitre douloureux par le Liment Minard.

Chatham, Ont.

J'ai été guéri d'inflammation par le Liment Minard.

MME W. W. JOHNSON, Walsh, Ont.

J'ai été guéri de névralgie de la face par le Liment Minard.

Park Dale, Ont. J. H. BAILEY.

Capsules Weber

Ver Solitaire! Guérison infallible par les Capsules Weber.

En vente chez tous les pharmaciens. Prix \$1.30. Seuls agents: Anchor Medicine Co., 16 oct—j no Québec Canada

Un honnête homme

M. l'Éditeur, Prière d'informer vos lecteurs que s'il m'écrit confidentiellement, leur adresse, sera une lettre cachetée leur dira le traitement qui leur ramène à un état parfait et permanent et m'a redonné la vigueur après dix années de souffrances de faiblesse nerveuses, de nuit sans sommeil, retressement partiel.

Je ne me propose pas d'extorquer de l'argent à qui que ce soit. J'ai été volé et doué par des hommes jusqu'à en perdre presque complètement la foi en l'humanité, mais, merci à Di, je suis maintenant bien, vigoureux et fort, et désireux de faire connaître ce moyen de guérison à tous.

N'ayant rien à vendre ou à envoyer C. O. D., je n'ai pas besoin d'argent. Adresse James A. Harris, Box 620 DeRoy, Mich. 7 nov—la h

NAISSANCE

M. et Mme Edmond Giroux, de Beauport, font part par la naissance de leur fils Joseph Honoré Rodolphe, né hier, le 5 du courant.

Parrain, H. Pettit, écr, M. P. P. Mairaine, Mlle Lumina Giroux.

DECES

VEZINA.—Le 5 novembre, à l'âge de 68 ans, Mme Marguerite Robitaille, épouse de feu Joseph Vezina.

Ses funérailles auront lieu jeudi matin à 9 h 30 heures à St-Sauveur.

Le convoi partira de la maison mortuaire, No. 18 rue Franklin à 9 h 15 heures pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse.

Elle appartenait à la Fraternité du Tiers Ordre.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Brousseau—Décédé à l'Hôpital Général, le 5 novembre, seigneur Luc Brousseau, âgé de 74 et 10 mois.

Le service sera célébré à l'Hôpital Général vendredi à 8 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLE OCCASION

FONDS DE BANQUEROUTE VALANT \$17,000.00

Le tout vendu sans réserve A 50c dans la piastre

Avez-vous besoin d'un pardessus, d'un pantalon, d'un habillement? Profitez de cette unique occasion. Rendez-vous en toute à la

GRAND UNION CLOTHING CO'Y

124 RUE SAINT JOSEPH.

ANALYSE INTERESSANTE

De M. JOSEPH BEMROSE, F. C. S., F. I. C. Membre de la Société des Analystes, Membre de la Société Pharmaceutique de Londres

COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES DE MONTRÉAL (limitée) MESSIERS.

J'ai terminé l'analyse de Cognac JOCKEY CLUB CARTE OR. V. S. O. P. et le vous en soumetts les résultats suivants:

GRAVITÉ SPECIFIQUE 0.933

Alcool de raisin - - - - - 41.90

Total des matières solides - - - - - 1.303

Eau par différence - - - - - 56.147

Acide acétique - - - - - pour cent 0.087

VENTE A L'ENCAN

Par